

Le Gallichan

JANVIER 2018

Puisse la paix descendre
doucelement sur votre monde
en cette nouvelle Année et
demeurer en vos coeurs
à jamais.

BONNE ANNÉE

MUNICIPALITÉ DE GALLICHAN

168, chemin de Gallichan C.P. 38, Gallichan, (Québec) J0Z 2B0

Tél. : (819) 787-6092 Fax : (819) 787-6015 Courriel : gallichan@mrcao.qc.ca Site Internet : www.gallichan.ao.ca

LA MUNICIPALITÉ

Maire : Henri Bourque

Les conseillers et conseillères :

Siège #1 : Serge Marquis

Siège #2 : Claude Bourque

Siège #3 : Francine Lehouiller

Siège #4 : Sonia Rivard

Siège #5 : Réjean Breton

Siège #6 : Luc Adam

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Johanne Shink

Secrétaire-trésorière adjointe

Nancy Shink

Inspecteur municipal

Poste à combler

Courriel: inspecteurgallichan@outlook.com

Site Internet: www.gallichan.ao.ca

Courriel: gallichan@mrcao.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

MARDI : 13h15 @ 16h00

MERCREDI, JEUDI, et VENDREDI :

9h @ 12h00 et de 13h15 @ 16h00



Le CACI et la municipalité mettent à votre disposition :

**un Service Internet haute vitesse et des ordinateurs récents
localisés dans la salle du club Les Retraités de l'Île et au bureau municipal**

MARDI : 13h15 @ 16h00

MERCREDI : 09h00 @ 12h00, 13h15 @ 16h00 et 18h30 @ 19h30

JEUDI : 09h00 @ 12h00 et 13h15 @ 16h00

VENDREDI : 09h00 @ 12h00 et 13h15 @ 16h00



Le Conseil municipal en bref ...

Lors de la séance régulière du 9 janvier 2018, le Conseil a...

- ◇ AUTORISÉ le versement de 122.50\$ à titre de contribution pour le programme Place aux jeunes d'Abitibi-Ouest;
- ◇ AUTORISÉ le Cercle des Fermières de Gallichan à utiliser le local de l'Âge d'Or pour leurs réunions régulières des mois de **Janvier, Février, Avril, Mai et Juin 2018** de 19h00 à 22h00. Considérant que pour le mois de **Mars 2018**, la demande est de 9h00 à 15h00, le conseil **refuse** car nous avons les services du CLSC;
- ◇ FAIT la répartition des différents dossiers auprès des membres du conseil;
- ◇ AUTORISÉ une entente avec l'entrepreneur général Galarneau pour l'utilisation de l'électricité dans le cadre du projet d'Amélioration de l'Aqueduc municipal;
- ◇ AUTORISÉ l'utilisation du bureau municipal à titre de contribution dans le cadre du Téléthon La Ressource qui aura lieu le 28 janvier prochain;
- ◇ AUTORISÉ le versement de 2 849.\$ à la corporation du Transport public adapté à titre de contribution annuelle;
- ◇ AUTORISÉ la demande de subvention au MAMOT dans le cadre de la TECQ 2014-2018 concernant le projet d'amélioration de l'Aqueduc municipal;
- ◇ AUTORISÉ les démarches pour facturer le propriétaire du ponton qui est installé au quai public considérant que le stationnement public n'est pas un site d'entrepôt;
- ◇ AUTORISÉ le règlement de taxation 2018.

Prochaine séance ordinaire du Conseil :

Le 6 février 2018 à 19h00

Message important aux personnes de 65 ans et plus.

Groupe de maintien à domicile de Gallichan

Accompagnement/transport bénévole :

À qui s'adresse cette activité:

- Personne de 65 ans et plus demeurant à Gallichan
- Besoin d'un accompagnement soutenu.
- Aucun autre moyen de se déplacer (conjoint ou enfant).
- Aucun autre financement possible.

Pour quel déplacement?

- Rendez-vous avec un professionnel ou un spécialiste reconnu pour des soins de santé.
- Pour l'urgence.
- Pour examen ou traitement prescrit (ex : radiologie, laboratoire, etc.)
- Visite à un(e) conjoint (e), père, mère, enfant hébergé ou hospitalisé.
- Visite à un(e) conjoint (e), père, mère, frère, sœur en soins palliatifs (fin de vie)

Nouveau -Accompagnement pour faire l'épicerie 2 fois par mois.

Comment obtenir le service?

Contactez madame Annie Bergeron_(coordonnatrice) **au 819-787-2922,**

si elle est absente, laissez un message (donner la date, l'heure et l'endroit) Celle-ci vérifiera votre admissibilité; (votre âge pour la première fois) et le pourquoi de votre rendez-vous.

ou téléphonez à madame Denise Gosselin (substitut) au 819-787-6019.

- Elle vous trouvera un ou une bénévole pour vous accompagner.
- Ce sera le bénévole accompagnateur qui vous donnera la confirmation et s'entendra avec vous pour l'heure du départ.

Les bénévoles accompagnateurs sont :

Monsieur : **Claude Bourque**

Mesdames : **Éva Gourde, Jeannine Hamel, Annie Bergeron**

N.B. : Le /la bénévole ne peut accepter une demande directement d'un participant sans autorisation de la responsable ; ses frais de transport ne seront pas remboursés.

Aucune limite de déplacement dans tout l'Abitibi-Témiscamingue.

La seule limite est la disponibilité de nos bénévoles.

Attention !

Vous devez défrayer 0.10 \$ du kilomètre selon la chartre de kilométrage déjà établie.

Conserver cet article, car il ne sera pas publié à tous les mois

Aide aux jeunes

La Commission des loisirs de Gallichan

donne 50.00 \$ par jeune de moins de 18 ans pour aider à défrayer le coût de transport pour des activités de loisirs, soit sportive ou culturelle, à l'extérieur de la municipalité.



L'aide ne peut excéder 50.00 \$ par année.

Une preuve valide doit être fournie.

Remettre à Suzanne B. Gagnon ou
au bureau municipal.



Message du Comité du journal

Une copie PDF du journal
« **LE GALLICHAN** »
est disponible sur le site Internet de la municipalité à l'adresse:

www.gallichan.ao.ca sous l'onglet « **Journal** ».

Pour la prochaine édition du Gallichan

Il est très important de nous faire parvenir
vos textes . . .

... avant le jeudi, 1^{er} février 2018

Tous les textes reçus après cette date seront publiés le mois suivant

À tous ceux qui le désirent, nous pourrons aussi transmettre une copie couleur en format PDF, si vous nous communiquez votre adresse courriel à l'adresse suivante:

legallichan@gmail.com

JOYEUX ANNIVERSAIRE

JANVIER :

18: Roger Godin
 18: Léa Gélinas
 26: Rémi Shink
 28: Laurent Gingras

Pierre du mois : turquoise

FÉVRIER :

08: Mario Dion
 09: Clémence Châteauvert
 10: Émilien Larochelle

Pierre du mois : améthyste

Fleur du mois : violette



Horaire du Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) pour 2018

FERMETURE	OUVERTURE
Vendredi 30 mars 2018	Lundi 2 avril 2018, 6 h 00
Lundi 25 juin 2018	Mardi 26 juin 2018, 6 h 00
Lundi 2 juillet 2018	Mardi 3 juillet 2018, 6 h 00
Lundi 3 septembre 2018	Mardi 4 septembre 2018, 6 h 00
Lundi 8 octobre 2018	Mardi 9 octobre 2018, 6 h 00
Lundi 24 décembre 2018	Mercredi 26 décembre 2018, 6 h 00
Mardi 25 décembre 2018	Jeudi 27 décembre 2018, 8 h 00
	Vendredi 28 décembre 2018, 8 h 00
Lundi 31 décembre 2018	Mercredi 2 janvier 2019, 6 h 00
Mardi 1 ^{er} janvier 2019	

Note : Les samedis 22 et 29 décembre 2018, il n'y aura pas de service d'écocentre

Paniers de Noël 2017

Nous avons amassé cette année à Gallichan :

- | | |
|---|--------------------------------------|
| 8 | boîtes de denrées |
| 6 | boîtes de jouets |
| 1 | boîte de décoration de Noël |
| 1 | boîte d'articles de soins personnels |

NOTE :

Nous n'acceptons que les dons *en nourriture, les jouets en bon état pour offrir aux enfants et l'argent comptant qui sera utilisé pour acheter des denrées.*

Les vêtements, chaussures, et autres objets devraient être dirigés au Centre St-André ou à la vente de garage de Ste-Germaine. Nous comptons sur votre collaboration.

Merci à toutes et tous et à l'an prochain !

Un merci tout spécial au bureau de poste de Gallichan qui collabore généreusement à cette campagne depuis plusieurs années.

Communiqué de presse

Direction générale de l'Abitibi-Témiscamingue

Pour diffusion immédiate

DGAT-17-140

Les résidents ne peuvent déposer la neige provenant de leur entrée privée sur l'accotement

Rouyn-Noranda, le 15 décembre 2017 – Depuis quelque temps, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) a remarqué que certains citoyens poussent la neige de leur entrée privée sur l'accotement ou de l'autre côté de la route.

Cette pratique est totalement interdite en vertu du *Code de la sécurité routière*. En plus de compliquer les opérations de déneigement, elle peut avoir des conséquences importantes en ce qui a trait à la sécurité routière. En effet, la neige accumulée réduit la visibilité et peut occasionner des accidents lors de manœuvres de sorties des entrées privées. Elle peut aussi entraîner des bris aux équipements de déneigement.

Ces interdictions sont inscrites dans le *Code de la sécurité routière* aux articles 498 et 507 et se lisent comme suit :

498. *Il est interdit de jeter, déposer ou abandonner des objets ou matières quelconques sur un chemin public, sauf exception autorisée par la personne responsable de l'entretien de ce chemin.*

507. *Quiconque contrevient à l'article 498 commet une infraction et est passible d'une amende de 60 \$ à 100 \$ (plus les frais d'administration).*

Le MTMDET rappelle également aux propriétaires riverains de ne pas déverser de la neige dans les fossés. Cette façon de faire peut nuire à l'écoulement des eaux de drainage lors de la fonte des neiges au printemps, ce qui peut avoir des conséquences sur les fondations de la route, provoquer des débordements d'eau sur la chaussée ou causer des inondations sur les terrains privés.

Il est également défendu de déverser de la neige provenant des entrées privées de l'autre côté de la route ou encore de la disposer de façon à ce qu'elle cache ou endommage la signalisation.

Source :

Lucie Pepin
Technicienne en information
www.transports.gouv.qc.ca

Pour information :

Luc Adam
Conseiller en communication 819
763-3237, poste 46385
luc.adam@transports.gouv.qc.ca

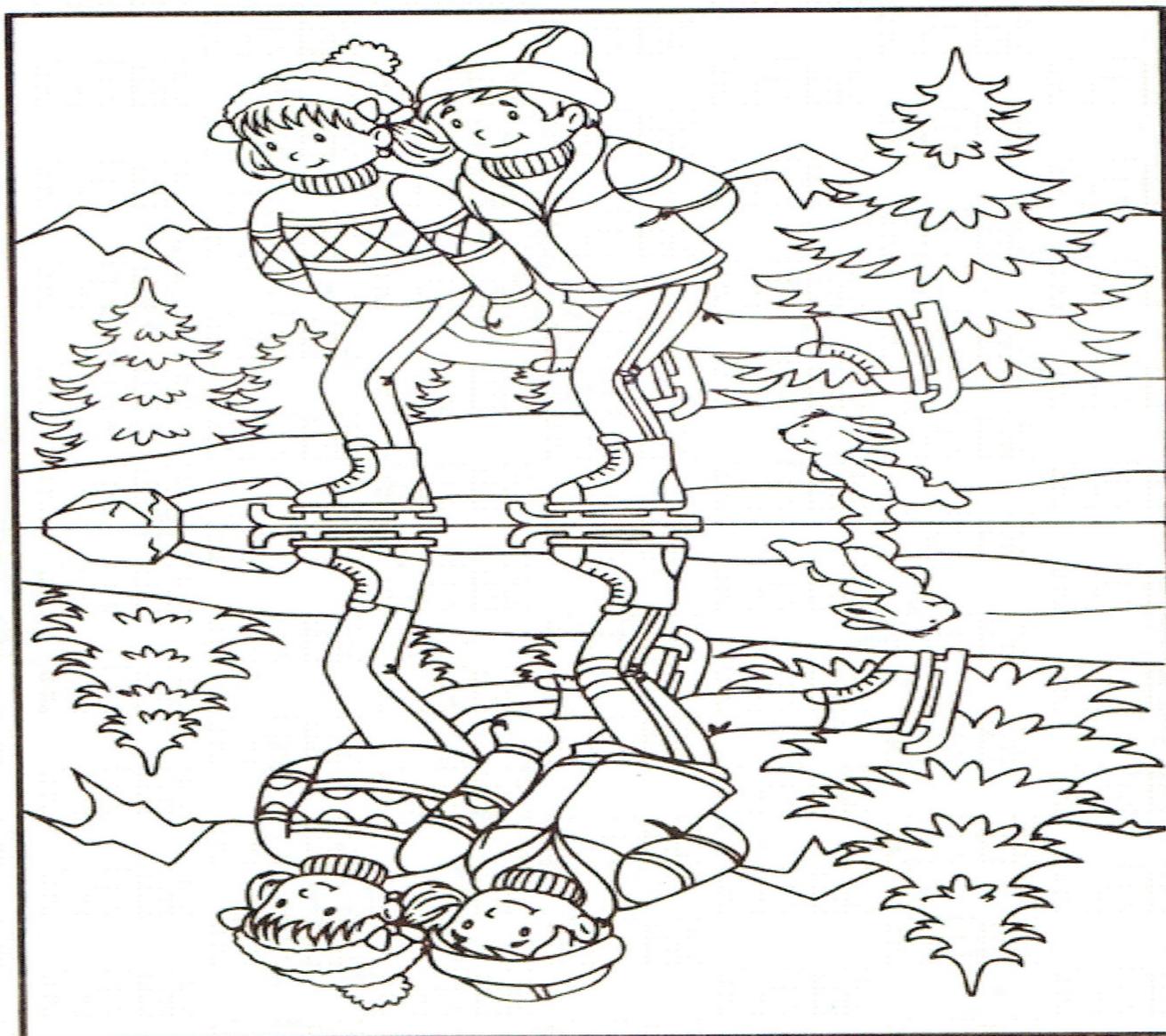
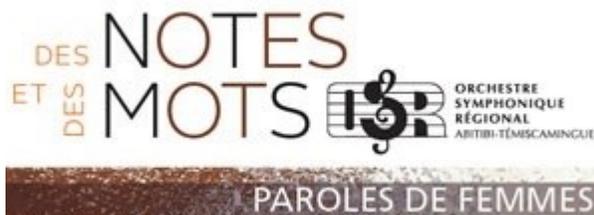
Spectacle gratuit «des notes et des mots» sous le thème «Paroles de femmes»

avec la comédienne Odette Caron et trois musiciennes
de l'Orchestre Symphonique Régional

Samedi 10 février 2018, à 14h, à la Salle municipale de Clerval

au 575, 2e et 3e rang Clerval J0Z 1R0

Bienvenue à tous !



COMME DANS UN MIROIR !
Entoure les 10 différences qui se sont glissées
entre ces patineurs et leur reflet.

CHRONIQUE VERTE



VOLUME 9, NUMÉRO 1 JANVIER 2018



PLASTIQUE RECYCLABLE

Le recyclage est généralement facile... mais on comprend parfois moins bien le vaste monde du plastique. Malheureusement, les plastiques ne sont pas tous recyclables. Voici quelques informations qui vous permettront de vous y retrouver.

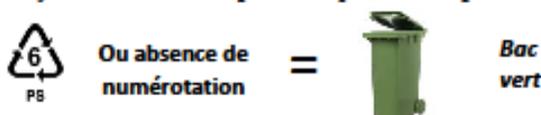
Les plastiques acceptés dans le bac bleu

Tous vos contenants et emballages identifiés par un de ces symboles sont recyclables :



Les plastiques refusés dans le bac bleu

Le plastique de catégorie 6 ainsi que tous les plastiques qui ne sont pas numérotés ne sont pas recyclables. Ils doivent par conséquent être déposés dans le bac vert.



Les sacs plastiques

La plupart des sacs plastiques sont recyclables, mais ils ne le sont pas tous. Voici comment les distinguer :

Recyclables



Sacs qui s'étirent. Ex : les sacs d'épicerie, de magasinage, de pain, de lait, etc.

Non recyclables



Sacs qui ne s'étirent pas ou qui déchirent. Ex : les sacs de céréales, de barres tendres ou de croustilles.

TRUCS POUR ÉVITER LES SACS PLASTIQUES

Bien que certains sacs plastiques soient recyclables, la meilleure option est d'éviter d'en utiliser.

Vous pouvez :

- Employer des sacs réutilisables pour l'épicerie et vos divers achats;
- Opter pour des contenants durables et réutilisables pour vos collations;
- Remplacer la pellicule plastique moulante par un bonnet de douche réutilisable afin de couvrir votre plat de lasagne ou autre contenant sans couvercle.

Toute l'équipe de la MRC d'Abitibi-Ouest vous souhaite une Bonne année 2018 !



Chronique verte de la MRC d'Abitibi-Ouest

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
☎ 819 333-2807



Des questions?
Écrivez-nous:
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5^e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671

☎ 819 339-5400

✉ mrcao@mrcao.qc.ca



Cercle de Fermières Gallichan



Janvier 2018
Bonne Année!

Notre réunion mensuelle se tiendra à notre local au 207, chemin de la Rivière Ouest (ancien bureau municipal) **MARDI LE 16 JANVIER PROCHAIN À 19H30.**

Nous déciderons ensemble des prochains concours du mois et activités au programme pour l'année 2018.

Au plaisir de vous voir nombreuses
Votre présidente, Lise Morin-Larouche



Mercredi – Rencontre

Premier rendez-vous de 2018 : Mercredi le 17 janvier 2018
Deuxième rendez-vous : Mercredi le 31 janvier 2018
Troisième rendez-vous : Mercredi le 14 février 2018

Lieu : Notre nouveau local au 207, chemin de la Rivière Ouest
Heure : 10h00 @ 15h30



Vous arrivez quand vous le voulez. Nous dînons toutes ensemble, apportez votre repas, et nous vous offrons les breuvages. Venez jaser et partager vos connaissances et vos talents avec nous. Bienvenue à toutes les dames et jeunes filles de la paroisse. Il n'en tient qu'à vous de vous joindre à nous!

Quoi qu'il arrive :

Crois en la vie, crois en demain, crois en chaque chose que tu fais...Mais surtout crois en toi



Cercle de Fermières Gallichan



Merci !

Merci !

2018 Janvier, une nouvelle année que je souhaite aussi surprenante et enrichissante que 2017. Comme on ne dit jamais assez aux gens qu'on aime ; qu'on les aime, on ne dit jamais trop « MERCI » à ceux et celles qui le méritent.

MERCI ! À nos mères, grands-mères et belles-mères qui le 25 novembre 1942 ont fondé officiellement notre Cercle. Ce Cercle, qui 75 ans plus tard est plus vivant que jamais.

MERCI! À toutes, membres du Cercle, pour le partage de vos connaissances, vos talents, votre présence et votre implication. C'est grâce à vous, si ce grand réseau d'entraide est si efficace.

MERCI! À vos familles, époux et enfants, qui nous aident, et qui partagent si gentiment avec nous.

MERCI! Aux membres du conseil municipal, qui cette année nous avez fait le cadeau d'un local bien à nous. Nous pouvons enfin installer nos métiers, nos machines à coudre, tous nos équipements et matériaux afin qu'ils soient toujours prêts à l'usage. **QUEL BONHEUR!!!**

MERCI! Aussi à vous, gens de notre paroisse, d'être présents lors de nos activités, et aux divers événements que nous organisons. Votre soutien est d'une importance capitale dans nos bonnes œuvres et la durabilité de notre mouvement.

Enfin, au nom de toutes, je vous souhaite une année 2018, pleine de petits et grands bonheurs et de toute la joie que vous désirez et méritez.

Votre présidente Lise Morin-Larouche

MERCI!!!

Le Cercle de Fermières de Gallichan 207, chemin de la Rivière Ouest, Gallichan Qc, J0Z 2B0

Page Facebook : Cercle de Fermières Gallichan

lisemorinlarouche@hotmail.com—tél.: (819) 787-6173

LA RESSOURCE

28 JANVIER 2018 DE 16 H À 22 H

21^E TÉLÉTHON RÉGIONAL

POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES



LA RELÈVE, NOTRE RICHESSE !

T : 1 888 316 8116 

Services offerts grâce à vos dons : Activités enfants, adultes et camps d'été · Adaptation de domicile d'urgence · Avances voyages soins spécialisés et autres · Bourses d'études Nicolas-Collard · Dépannage · Fonds de dépannage Bernard-Michaud / Décès · Fournitures médicales · Dons ou prêts d'équipements spécialisés · Information · Référence · Répét · Service d'accompagnement · Interprétariat · Transport pour soins spécialisés

Diffusé en direct du Théâtre du cuivre de Rouyn-Noranda sur les ondes de  et retransmis sur Internet à : www.laressource.org



Un brunch-bénéfice aura lieu le 21 janvier prochain de 10h30 à 12h30 à la cafétéria de la Polyno. Cartes en vente au bureau de la Municipalité de Gallichan et à la pharmacie Jean Coutu de La Sarre, au coût de 15\$ par adulte et de 5\$ par enfant.

D'ici le 28 janvier prochain, la municipalité de Gallichan sera disponible pour recevoir vos dons sur les heures d'ouverture habituelles du bureau municipal. Exceptionnellement, lors du téléthon qui aura lieu le 28 janvier prochain, le bureau municipal sera **ouvert de 16h00 à 20h00** pour recueillir vos dons. Pour toutes informations, vous pouvez communiquer avec nous au (819) 787-6092.

Nous vous invitons à supporter cette cause...!!

Page de détente



ALPAGE
ALPES
ALPINISME
ALTITUDE
ANDES
APLOMB
ARMOR
ASCENSION
BALISAGE
CAMPING
CANYONING
CASCADE

CHALET
DÉGEL
ESCALADE
EVEREST
FORÊT
HIMALAYA
GLACIER
MASSIF
MONTAGNE
NEIGE
OISANS
PANORAMA

PISTE
RANDONNÉE
RAQUETTES
REMONTÉE
ROCHEUSES
SIERRA
SOMMET
TÉLÉPHÉRIQUE
TERTRE
TOURISME
TRANSAT
TREKKING



METTRE À JOUR VOTRE DOSSIER D'ASSURANCE, C'EST IMPORTANT !

SI VOUS RÉPONDEZ « OUI » À L'UNE OU L'AUTRE DES QUESTIONS CI-DESSOUS, IL EST IMPORTANT DE METTRE À JOUR VOTRE DOSSIER D'ASSURANCE.

SITUATION PERSONNELLE

Les changements à votre situation personnelle peuvent avoir une influence sur votre contrat d'assurance.



Par exemple, avez-vous :

- accueilli un nouvel enfant ?
- changé d'état matrimonial ?
- acquis ou vendu une résidence ?
- pris votre retraite ?

SITUATION PROFESSIONNELLE

Les changements à votre situation professionnelle peuvent aussi avoir une influence sur le coût de votre assurance ainsi que sur le montant mensuel versé en cas de réclamation.



Par exemple, avez-vous :

- des revenus qui ont diminué ou augmenté ?
- adhéré ou mis fin à une assurance collective ?
- souscrit une assurance invalidité ?
- changé d'emploi ?
- changé de type de revenus (ex. : dividendes plutôt que salaire) ?
- commencé une carrière à titre de travailleur autonome ?



COMMENT ?

En communiquant avec moi :

MICHEL CÔTÉ

Représentant autonome
Conseiller en sécurité financière

280 A, rue Principale, bur. 107, La Sarre (Québec) J9Z 1Y8
Tél. : 819 339-8242 | michel.cote@sfl.qc.ca | www.sfl.qc.ca



AVOIR UN DOSSIER D'ASSURANCE À JOUR,
C'EST À VOTRE AVANTAGE !

MP Marque déposée propriété de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie

VOTRE CAISSE VOUS INFORME

Capsule AVANTAGES



AVANTAGES EXCLUSIFS
AUX MEMBRES



Un budget équilibré pour bien commencer l'année

Pour vous aider à commencer l'année du bon pied, Desjardins met à votre disposition l'outil de gestion budgétaire **Mon budget**, un avantage exclusif aux membres Desjardins.

Disponible dans AccèsD, l'outil **Mon budget** vous permet :

- d'avoir un portrait clair de vos finances;
- de garder un meilleur contrôle de vos dépenses;
- de vous fixer des objectifs budgétaires par projet.

Pour savoir où va votre argent visitez desjardins.com/MonBudget

AMD – Rabais marchands

L'heure des résolutions est arrivée! Quelle sera la vôtre : mieux manger, bouger plus ou moins dépenser ? Découvrez les nombreux rabais exclusifs aux membres Desjardins qui pourront vous aider à tenir vos résolutions !

Rendez-vous à desjardins.com/offres-exclusives pour en profiter !

REER-CELI

Vous désirez épargner et cotiser à un REER ou à un CELI ? Découvrez comment nos options d'épargne peuvent vous simplifier la vie. Plan d'action personnalisé en ligne, produits de placement avantageux, épargne par versements automatiques... chez Desjardins, c'est aussi simple que ça!

Pour en savoir plus, visitez desjardins.com/votreplandaction ou voyez votre conseiller de Desjardins !

La date limite pour faire votre cotisation 2017 à votre REER est **le 1^{er} mars 2018.**

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES!
www.desjardins.com/avantages



Desjardins
Caisse de l'Abitibi-Ouest

Réalisons  ensemble

Janvier 2018

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 13h30 Génie des sages	2	3	4  18h45 Danse	5	6 19h00 Messe de l'Épiphanie
7	8 13h30 Génie des sages	9 19h00 Séance du conseil	10 8h@12h CLSC 18h30@19h30 Biblio 15h@20h Piano	11  18h45 Danse	12	13 19h Célébration
14	15 13h30 Génie des sages	16 19h30 Fermières	17 8h@12h CLSC 18h30@19h30 Biblio 15h@20h Piano	18  18h45 Danse	19	20 19h00 Messe
21	22 13h30 Génie des sages	23	24 8h@12h CLSC 18h30@19h30 Biblio 15h@20h Piano	25  18h45 Danse	26	27 19h Célébration
28	29 13h30 Génie des sages	30	31 8h@12h CLSC 18h30@19h30 Biblio 15h@20h Piano			

Février 2018

Dimanche

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

				1 18h45 Danse 	2	3 19h00 Messe
4	5 13h30 Génie des sages	6 19h00 Séance du conseil	7 8h@12h CLSC 18h30@19h30 Biblio 15h@20h Piano	8 18h45 Danse 	9	10 19h Célébration
11	12 13h30 Génie des sages	13	14 8h@12h CLSC 18h30@19h30 Biblio 15h@20h Piano	15 18h45 Danse 	16	17 19h00 Messe
18	19 13h30 Génie des sages	20	21 8h@12h CLSC 18h30@19h30 Biblio 15h@20h Piano	22 18h45 Danse 	23	24 19h Célébration
25	26 13h30 Génie des sages	27	28 8h@12h CLSC 18h30@19h30 Biblio 15h@20h Piano			